



Arnaud DELOMEL
Avocat
SPECIALISTE EN DROIT
DU CREDIT ET DE LA CONSOMMATION

ABD SOLUTION : LA SOCIETE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Communiqué du 2 août 2019 :

La société ABD SOLUTION (activité: *holding financière, courtage et placements financiers*) a été placée en liquidation judiciaire suivant Jugement du Tribunal de commerce de POITIERS du 23 juillet 2019.

Le Jugement a été publié au BODACC le **1^{er} août 2019**.

Les déclarations de créances sont à adresser au Liquidateur judiciaire de la société, Maître Frédéric BLANC sis 7 Promenade des Cours – 86000 POITIERS.

Cela dans un délai de deux mois, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2019 inclus.

○○○○○○○○

La société ABD SOLUTION a vendu plusieurs produits financiers ayant rencontré des « difficultés » (ARISTOPHIL, ARTECOSA).

La société ABD SOLUTION s'est également fait prêter de l'argent par nombre de ses clients, par le biais de « *contrats de prêt et d'investissement* », promettant des intérêts contractuels à hauteur de 7 % pour les clients.

Se pose donc la question de la récupération des investissements des consommateurs (et des intérêts contractuels), alors que la société ABD SOLUTION a cessé tout paiement/remboursement depuis le mois d'avril 2019.

Une information judiciaire a été ouverte près le TGI de POITIERS, portant sur des faits d'escroquerie en bande organisée.

Le Cabinet de Maître Arnaud DELOMEL constitue un groupe de consommateurs victimes, en vue d'intenter une action collective (civile ou pénale) à l'encontre de la société ABD SOLUTION et des personnes impliquées.

Pour rejoindre le groupe, il convient de contacter Maître DELOMEL par mail.

La défense des consommateurs et des investisseurs victimes restent notre priorité !

A. DELOMEL

4 place Maréchal Juin – 35000 RENNES
Tél. 06.16.70.45.29. - Fax. 02.72.07.82.01.

Mail : arnaud.delomel.avocat@hotmail.fr